

Le Jour, 1953
12 Juin 1953

DES DROITS DE LA NATION ET DU DEVOIR DES LIBANAIS

L'agitation électorale des Libanais ne doit pas leur faire oublier que **le pays passe avant les élections et avant la Chambre, et que le but de toutes les institutions libanaises est de donner au Liban la durée et le bonheur.**

Ce serait donc folie d'exposer tout ce qui dans notre politique a un caractère permanent au feu des passions et des discordes.

Le Proche-Orient est dans l'instabilité. Plus d'un Etat y a changé de régime et, dans plus d'un, c'est le provisoire qui dure. Au Liban, il faut au contraire invoquer les traditions et la Constitution ; il faut s'attacher à tout ce qui a fait ses preuves en tant que facteur de stabilité et de paix.

La loi électorale en vigueur est une de ces lois qu'on peut qualifier de scélérates. Personne n'y peut rien en attendant qu'une assemblée existe disposant du pouvoir de la modifier. Espérons, du moins, que le Gouvernement y aidera et que le Chef de l'Etat auquel elle est moralement, sinon constitutionnellement, imputable facilitera de son autorité les modifications qui s'imposent.

La Chambre de juillet prochain aura peut-être elle-même une vie précaire. Sans le souhaiter, **on peut tenir pour pressant d'amener au sein de la Chambre des personnalités libanaises en plus grand nombre afin de mettre plus d'harmonie dans la vie politique et interconfessionnelle et d'atténuer les intrigues et les querelles.**

C'est une des raisons qui ont le plus de poids pour élargir le cadre de la représentation parlementaire libanaise. Il y en a d'autres, sans doute, d'ordre technique, **et qu'on peut tenir pour décisives aussi.** Mais le facteur national et le facteur humain doivent passer ici au premier plan.

De quelque façon qu'évolue la campagne électorale et qu'elles qu'en soient les vicissitudes **le Libanais se souviendra des raisons d'être de leurs pays et de leur devoir de lui sacrifier des convenances personnelles.**

L'équilibre libanais, dans son principe, commande, en tout, des solutions de modération et de sagesse. Tous les candidats aux élections seront bien inspirés de subordonner au besoin quelque chose de leurs droits aux droits supérieurs de la nation.